



Chèques-cadeaux - Souriez, vous êtes manipulés !

En ce début du mois de novembre, nous venons de recevoir deux messages des élus CFTC, un nous annonçant la prochaine distribution des chèques-cadeaux et le deuxième nous invitant à venir les retirer en présentant notre badge.

L'année dernière, ces messages étaient envoyés, plus sobrement, par la secrétaire du site, sans annonce « préparatoire » ... mi-décembre.

N'allons pas imaginer une seconde que le fait que ces annonces précipitées tombent au moment où les salariés Toulousains envoient leur bulletin de vote pour les élections professionnelles soit une pure coïncidence !

C'est oublier que ces chèques ne sont pas des « cadeaux » comme tente de nous le faire croire le « père Noël » CFTC mais une compensation financière au regard des différences de périmètre des prestations socio-culturelles entre les salariés de Rungis et de Toulouse. C'est donc un dû indépendant du syndicat à la tête du CE et pour lequel nous n'avons pas à venir remercier en personne les élus du CE.



C'est aussi oublier que les salariés de Rungis vont eux recevoir un chèque qu'on peut légitimement qualifier de cadeau (100 Euros pour cette année 2016) creusant, au passage, le déficit des comptes de résultats du CE. Or ce chèque n'est distribué qu'aux seuls salariés de Rungis ! la loi imposant un seuil à ne pas dépasser, rien n'empêcherait qu'il soit aussi distribué aux Toulousains sous forme de bon d'achats de livres ou de chèques culture.

Dans un de ces précédents tracts distribués, la CFTC a rappelé qu'elle avait été fondée en 1919 pour créer une alternative au syndicalisme historique. Nous avons effectivement là un exemple concret d'un certain type de syndicalisme.

Loin de ces pratiques électoralistes douteuses, de ces amalgames et omissions, nous défendons, à la CGT, la pratique d'un syndicalisme de combat, critique et constructif ayant pour priorité la défense du droit des salariés.

Si vous n'avez pas encore voté, il est encore temps de le faire (envoyer vos enveloppes le lundi 14 au plus tard) ! Les prochaines élections seront dans trois ans. Voter, c'est important. Voter CGT, c'est encore mieux !

La CGT,
votre meilleur atout !

